

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 18 octobre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15 et 16 octobre 2012

2012 DDEEES 207 Subvention (10.000 euros) à l'association des entreprises du quartier asiatique Paris 13ème - Entreprises 13 - pour les illuminations de fin d'année 2011.

Mme Lyne COHEN-SOLAL, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 2 octobre 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association des entreprises du quartier asiatique Paris 13e pour les illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2011 ;

Vu l'avis du conseil du 13e arrondissement en date du 4 octobre 2012 ;

Sur le rapport présenté par Mme Lyne COHEN-SOLAL, au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10.00 euros est attribuée à l'association des entreprises du quartier asiatique Paris 13e située 61, avenue de Choisy à Paris 13e (97201- 2012_06524) pour la mise en place d'illuminations à l'occasion des fêtes de fin d'année 2011. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 47.840 euros.

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 10.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement 2012 de la Ville de Paris fonction 94, chapitre 65, nature 6574, ligne P004 (VF55004).